PROJET D'ETABLISSEMENT

MAI 2026

Jardin d'enfants

PRUDHOMAT/ ST MICHEL LOUBEJOU/LOUBRESSAC

SOMMAIRE

• Le projet d'accueil :

-Caractéristiques administratives et fonctionnelles de la structure……4
-Historique du Jardin d'enfants……..5
-Un accueil au plus près des besoins……6
-différents types d'accueil……6
-Amplitude horaire……...6
-période de fermetures annuelles……6
-Un accueil de la diversité, pour la prévention de l'exclusion……...6
-Une équipe de professionnels……..7
-Une équipe qui se concerte……..9

• Le projet éducatif et pédagogique :

-Nos valeurs……10
-L'accueil de l'enfant et de sa famille……10
-la pré-inscription……11
-la période de familiarisation……11
-l'arrivée, la séparation, le départ……11
-la place à l'objet transitionnel……..12
-l'égalité filles-garçons……12
-le soutien à la parentalité et participation des familles……..13
-Garantir la sécurité physique et affective……14
-l'aménagement de l'espace……14
-relation individualisée au sein du groupe……15
-les repas, le goûter……15
-le sommeil……..15
-Espace extérieur……16
-dispositions prises pour assurer le soin…….. 16
-la santé……18
-Favoriser l'autonomie de l'enfant……19
-à partir de 18 mois……19
-entre deux et trois ans……...20
-le respect de l'enfant……..21
-Nos règles de vie au quotidien……21
-les jeux symboliques et d'imitations……21
-la littérature jeunesse, les comptines……..21
-les activités manuelles……...22
-l'acquisition de la propreté……..22
-l'apprentissage des règles d'hygiènes……22
-Favoriser une meilleure adaptation à l'école maternelle……..23
-l'apprentissage des règles de vie en collectivité……23
-temps cantine et garderie associés à l'école……24
-projets passerelles avec l'école maternelle……24

-Proposer une ouverture culturelle et artistique……25

• Le projet social et de développement durable :

-Présentation des communes constituant le SIVU gestionnaire du Jardin d'enfants…..26
-La communauté de commune Cauvaldor……...26
-De nombreux équipements culturels partenaires……..30
-Relation avec les organismes extérieurs…….30
-Les modes d'accueil collectifs du territoire……31
-Démarche en matière de développement durable…….32

- **Conclusion**

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, c'est un cadre référentiel de l'accueil pour l'enfant, ses parents et les professionnels.
Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur (notamment le décret n°2021-1131 du 30 Août 2021) et du code de la santé publique.

I/LE PROJET D'ACCUEIL :

⧫ Caractéristiques administratives et fonctionnelles de la structure

Date d'ouverture du Jardin d'Enfants **: 1999**

Gestionnaire : **Intercommunalité Prudhomat, St Michel Loubéjou, Loubressac (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)**

Nature juridique : S.I.V.U
Président : Mr Olivier Pagès
Adresse : 141 route de Saint Céré 46130 Prudhomat
Téléphone : 05 65 10 80 99
Email : jardin.denfants@outlook.fr

Nom du responsable de la structure : Me Virginie Lapax
Date du dernier agrément PMI : Mars 2025

Organigramme de la structure :

MAIRES DES COMMUNES DE PRUDHOMAT/ST MICHEL /LOUBRESSAC

♦

Président du S.I.V.U.

♦

Directrice de la structure Educatrice de Jeunes Enfants

♦

Une auxiliaire de puériculture

♦

Cinq Agents d'animation CAP AEPE- Un agent d'entretien

Capacité d'accueil : 18 places

Age : 18 mois à 4 ans et 4 mois

↙Horaires D'ouvertures : 7H30-18H30 du Lundi au Vendredi Les jours scolaires
8h30-18h Les mercredis et les vacances scolaires

↙Période de fermeture annuelle : Le « Jardin d'Enfants » est fermé une semaine en Avril, trois semaines en Août, deux semaines en Décembre ainsi que les jours fériés.

□□ Amplitude moyenne d'ouverture journalière : 10.7 h

□□ Amplitude moyenne d'ouverture hebdomadaire : 53.5 h

□□ Service de restauration : Assuré en liaison satellite.
Les jours scolaires, les repas sont fournis par le collège d'Orlinde à Bretenoux.
Les mercredis et vacances scolaires, les repas sont fournis par la cantine de l'école de Biars sur Cère.
La collation du matin et le goûter sont fournis par la structure.

□□ Modalités de tarification
Tarification nationale (barème CNAF)
Pas de majoration pour les enfants résidant hors SIVU.

↙Zone d'influence : Communauté de commune Causse et vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).

La structure est située dans l'enceinte de l'école de Prudhomat. Elle accueille au maximum 18 enfants de 18 mois à 4 ans et 4 mois, répartis en majorité sur les communes de Prudhomat, St Michel Loubéjou (regroupement Pédagogique Intercommunal), Loubressac, mais aussi des autres communes constituant la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR)**.**

◗ Historique du « jardin d'enfants » :

Initialement, Le Jardin d'Enfants de Prudhomat a été créé en 1999 par la municipalité de Prudhomat.

L'école du village étant en sureffectif en maternelle, il a été décidé de ne plus accueillir les enfants à 2 ans mais à 3 ans. Pour éviter que les enfants de 2 ans ne partent dans les écoles des alentours et ne reviennent plus ensuite, la municipalité a réfléchi à un autre mode d'accueil pour les enfants de 2 ans : le Jardin d'Enfants.

Le jardin d'enfants est inscrit dans l'offre locale de service depuis longtemps et a développé un projet passerelle qui séduit les familles et facilite le passage en école maternelle. Des projets rythmant l'année du jardin d'enfants sont d'ailleurs construits en concertation avec l'école maternelle. Les contacts entre ces deux entités sont facilités par le positionnement des locaux et la présence d'espaces mutualisés. En janvier 2023, la structure s'ouvre aux enfants dès 18 mois.

Le « Jardin d'Enfants » a pour but de favoriser une meilleure adaptation de l'enfant à l'école maternelle. Ceci passe par l'apprentissage de la vie en collectivité et aussi par une relation étroite avec l'école : les locaux, les enseignants, les enfants, les temps périscolaires tels que cantine et garderie.

Chaque année des actions passerelles sont menées avec la classe des petites sections telles que Carnaval, semaine du Goût, jardinage, bibliothèque… et à la fin de l'année, les enfants vont passer quelques heures d'adaptation dans la classe où ils iront l'année suivante.

L'étroite relation avec l'école de Prudhomat ainsi que le service périscolaire inscrit le Jardin d'enfants dans une démarche de passerelle avec l'école au quotidien.

L'école de Prudhomat/St Michel accueille les enfants à partir de trois ans.

Le Jardin d'enfants peut poursuivre selon les besoins, l'accueil des enfants scolarisés les mercredis et vacances jusqu'à leur 4 ans et ainsi garantir une douce transition avant le Centre de Loisirs par exemple.

➧ Un accueil au plus près des besoins

Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée. Le principal critère d'admission étant l'âge de l'enfant (18 mois) .

Toutes les demandes sont considérées et nous respectons au plus près les besoins des familles tout en indiquant qu'un minimum de deux passages par semaine est plus favorable pour l'enfant.

- Différents types d'accueil:

Le Jardin d'Enfants est amené à proposer, selon la situation et la demande des familles, différents types d'accueils :

- **Un accueil régulier ou régulier au prévisionnel :**

L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles réservées en fonction de leurs besoins.

- **Un accueil occasionnel :**

L'enfant est déjà connu de l'établissement et nécessite un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

- **Un accueil périscolaire :**

Cet accueil est réservé aux enfants qui fréquentent la 1ère année d'école maternelle. Il peut être proposé en demi-journée/mercredis/vacances scolaires selon les places disponibles.

- **Un accueil d'urgence :**

L'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en "urgence" pour des motifs exceptionnels.

- Amplitude horaire :

Le Jardin d'Enfants est ouvert :

- Les jours scolaires avec une amplitude horaire de 7h30 à 18h30.
- Les mercredis et les vacances scolaires (selon le calendrier national) de 8h30 à 18h

- Périodes de fermetures annuelles :

La structure est fermée une semaine en Avril, trois semaines en Août, deux semaines en Décembre ainsi que les jours fériés.

◗ Un accueil de la diversité, pour la prévention de l'exclusion

Conformément au 1er principe de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, tous les enfants et leur famille sont accueillis dans la structure sans distinction de situation familiale, de santé, de religion… :

"Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.", sous réserve des possibilités de la structure.

Notre première mission est de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil de leurs jeunes enfants afin qu'ils puissent concilier au mieux vie familiale, épanouissement personnel et obligations professionnelles.

Le Jardin d'enfants n'est pas un mode d'accueil uniquement réservé aux parents actifs, il peut aussi fournir une aide à la reprise d'activité et prévenir l'exclusion ou l'isolement des familles. Le Jardin d'enfants est en relation avec le service de PMI et les assistantes sociales de secteur pour identifier les familles ayant besoin d'un accueil ponctuel ou régulier de leur enfant afin de poursuivre des démarches de formation ou de recherche d'emploi.

Aussi, nous avons pour objectif de faciliter l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique lorsqu'une famille nous en fait la demande.

Parmi les missions des établissements de la petite enfance figure « l'intégration sociales des enfants ayant un handicap ou atteint d'une maladie chronique ».

Le « Jardin d'Enfants » a mis en application cette mission depuis quelques années avec l'accueil d'enfants présentant des troubles du comportement. Cet accueil se fait en rapport étroit avec les familles mais aussi avec les autres structures qui prennent en charge ces enfants à d'autres moments. Cet accueil se fait selon nos compétences et les limites de notre champ d'intervention. Une attention plus particulière lui sera portée mais jamais au détriment de l'attention portée aux autres enfants.

L'observation est alors plus qu'indispensable, elle nous permet de voir où les enfants en sont dans leur développement et d'adapter le matériel en fonction de leurs capacités et de leurs progrès. Chaque handicap étant différent, à l'équipe de s'adapter ensuite à celui-ci mais aussi à l'enfant. Et nous œuvrons pour être en lien avec les professionnels qui prennent en charge ces enfants dans les structures spécialisées (CAMPS, PCO, orthophonistes, psychomotriciens…).

De la même manière un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est établi lorsque cela est nécessaire, en concertation avec la famille, le médecin traitant de l'enfant, le référent Santé Accueil Inclusion de la structure et les éventuels organismes accompagnant l'enfant.
Le PAI est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à l'enfant en collectivité. Cela peut-être vis-à-vis d'une intolérance, d'un trouble de la santé…
L'équipe à connaissance du PAI et est en mesure de prendre en soin l'enfant.

◗ Une équipe professionnelle :

Conformément au 10ème principe de la charte nationale du jeune enfant, le jardin d'enfant

"j'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge."

L'équipe est actuellement constituée de quatre personnes diplômées dans le secteur de la petite enfance.

- **Responsable, Melle LAPAX Virginie, Educatrice territoriale de Jeunes Enfants diplômée d'Etat. Temps plein.**

Elle est responsable de l'élaboration et de la bonne application du projet éducatif et pédagogique de la structure ainsi que de la mise en vigueur du présent règlement de fonctionnement.
Elle garantit la prise en charge quotidienne de l'enfant et des familles.

Gère l'équipe de la structure, accompagne dans un projet d'accueil, les enfants et les familles dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité et de bien-être, mène des actions d'éducation d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants dans un projet d'équipe.

- **Continuité de direction, Me NADAUD Ysalie, titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture. Temps plein.**
  En l'absence de la directrice, elle assure la continuité de direction en répondant aux situations urgentes avec l'appui du président du S.I.V.U si besoin.

Elle participe à l'élaboration et au suivi du projet de vie de la structure. Elle mène avec l'équipe des actions de prévention, d'éducation, de santé, d'hygiène et d'animation qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants en lien avec le projet pédagogique.

Elle prend en charge l'enfant individuellement et en groupe et collabore à la distribution des soins quotidiens.

- **Adjointe d'animation, Me BOSSER Solenn, titulaire du CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance.**
  80%.

Assure le bien-être des enfants, au niveau physiologique, psychologique et physique, participe aux actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants en lien avec le projet pédagogique. Participe à l'entretien des jeux et des locaux

- **Adjointe d'animation, Me COUVREUR Sarah, titulaire du CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance. Temps partiel.**

Assure le bien-être des enfants, au niveau physiologique, psychologique et physique, participe aux actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants en lien avec le projet pédagogique. Participe à l'entretien des jeux et des locaux

- **Adjointe d'animation, Me ESTIP Sophie, titulaire du CAP Petite Enfance.**
  Intervient principalement les mercredis et les vacances scolaires.
  Me ESTIP est également responsable de l'accueil périscolaire de l'école de Prudhomat, ainsi elle encadre les temps de garderie de l'école et représente un repère pour les enfants scolarisés à la suite du Jardin d'enfants.

Assure le bien-être des enfants, au niveau physiologique, psychologique et physique, participe aux actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants en lien avec le projet pédagogique. Participe à l'entretien des jeux et des locaux.

- **Adjointe d'animation, Me MASSEI Maria, Titulaire du CAP Petite Enfance. Intervient pendant les vacances scolaires.**
  Me Massei est également ATSEM à l'école maternelle de Prudhomat, ainsi parents et enfants rencontrent la future Atsem de leur enfant.

Assure le bien-être des enfants, au niveau physiologique, psychologique et physique, participe aux actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants en lien avec le projet pédagogique. Participe à l'entretien des jeux et des locaux.

- **Agent d'animation et agent technique, Me DELASSUS Céline,**

Elle assure le transport et la réception des repas **confectionnés par le collège d'Orlinde de Bretenoux chaque jour scolaire.** Elle assure le maintien en température des repas et leurs distributions.

Veille aux Protocoles d'Accueil Individualisé concernant l'alimentation.
Elle organise l'hygiène des locaux à la fois de la cantine et du jardin d'enfants.

◗ Une équipe qui se concerte : Temps de concertation :

> Conformément au 9eme principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : "Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

Afin de coordonner la place de chacun et d'organiser le fonctionnement de la structure, l'équipe du jardin d'enfants se réunit 4 fois par an avec pour objectifs :

- permettre à chacun de s'exprimer sur son travail et sa place dans l'équipe
- réguler d'éventuels problèmes organisationnels ou relationnels
- assurer une réflexion commune sur le comportement des certains enfants, afin d'aller vers plus de cohérence dans notre savoir-être auprès des enfants
- organiser notre travail pour rendre l'accueil des enfants et des parents le plus bienveillants possible.
- établir et suivre nos projets d'éveil de l'année

Ces réunions ont pour but de faire le point sur le travail accompli avec chaque enfant, de voir ensemble les actions éducatives pouvant être mises en place.
Elles sont l'occasion de confronter les idées et points de vue de chacun.

L'équipe du jardin d'enfants participe de la même manière aux 4 réunions annuelles du service périscolaire.

Le jeune enfant a besoin pour se construire en tant qu'individu, d'éprouver sa place par rapport aux autres.

Il a besoin de limites, d'un cadre et de règles à tester.

Ce sont les adultes qui l'entourent qui peuvent les lui fournir : parents et professionnels. Pour cela, nous devons avoir une même ligne de conduite, un discours commun et des règles identiques.

Nous nous réunissons également avec les membres du S.I.V.U. une fois tous les trois mois environ :

- Comptes rendus des activités et semaines écoulées,
- Prise de décisions sur divers sujets,
- Accord pour certaines dépenses,
- Bilan financier…

Entretien individuel d'évaluation :

Chaque année, au travers de cet entretien, le président du SIVU qui les mène, peut évaluer et identifier les souhaits et les besoins de chacun que ce soit au niveau de son travail et de ses projets de formation pour évoluer dans son travail.

II/ LE PROJET EDUCATIF :

Il s'agit ici d'offrir un accueil qui réponde à la spécificité des enfants de 18 mois-4 ans et permettre à chacun d'eux de s'adapter à la vie en collectivité selon son propre rythme et d'entrer progressivement à l'école afin de réussir son intégration scolaire.

L'accent sera alors mis sur le respect des besoins et rythmes de l'enfant et sur une écoute attentive et personnalisée. Nous savons en effet que les rythmes sont particulièrement différents d'un enfant à l'autre dans la tranche d'âge qui nous concerne.

L'enfant va pouvoir expérimenter la vie en groupe, avec ses règles de vie collective, le respect des objets et des personnes, la notion de partage, de tour de rôle, l'alternance de jeux libres et d'activités collectives plus dirigées. C'est un lieu de socialisation, d'éveil, d'écoute, de dialogue et de soutien, de découvertes et de rencontres.

NOS VALEURS:

Conformément aux 1er et 3ème principe de la charte nationale du jeune enfant, le jardin d'enfants est un espace d'accueil et d'écoute réciproque entre les enfants, les parents et l'équipe.
Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Le jardin d'enfants représente une continuité basée sur l'échange entre les parents et les professionnelles.

Notre action pédagogique se construit autour de principaux objectifs :

- L'accueil de l'enfant et de sa famille
- Garantir la sécurité physique et affective
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Favoriser une meilleure adaptation de l'enfant à l'école maternelle
- Proposer une ouverture culturelle et artistique

L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE :

Comprendre l'enfant ainsi que sa famille et s'engager à agir dans une relation de respect c'est :

- Accepter que le lien parents-enfant demeure le fondement de l'équilibre, une famille en confiance adhérant au projet d'accueil offre à son enfant la possibilité d'introduire le monde extérieur.

- Accueillir l'enfant avec son histoire et son rythme de vie, ses parents avec leur propre histoire, leurs habitudes qui les différencient et les caractérisent sur un plan éducatif.
- Faire preuve d'empathie, ne pas porter de jugement, garder du recul et de l'objectivité face à ses parents et enfants qui expérimentent parfois la séparation.
- Recevoir une personne qui arrive, c'est être à l'écoute, disponible pour les parents et les enfants. L'accueil est un moment durant lequel il est nécessaire d'instaurer ce climat de confiance et de sécurité affective.
- Comprendre que le parent est le premier éducateur de son enfant. Nous nous considérons comme un relais, un appui, un soutien pour les parents dans leur vie quotidienne et leur fonction parentale. Nous pouvons partager notre expérience pour les accompagner tout au long des différentes étapes du développement de l'enfant.

La pré-inscription / inscription :

La première rencontre s'effectuera sur rendez-vous auprès de la directrice. Celle-ci prendra en compte les besoins des familles concernant le type d'accueil souhaité, la date d'entrée souhaitée dans la structure et proposera à la famille et à l'enfant une visite détaillée de la structure.

La période de familiarisation ou d'adaptation :

Le « Jardin d'enfants » peut représenter le premier lieu de la séparation parents-enfant, cette séparation impliquant beaucoup d'affect, elle peut se faire avec un sentiment de culpabilité.

La familiarisation est une période de « transition » entre la maison et la structure. Elle a pour objectif d'aider l'enfant et sa famille à se séparer progressivement.
C'est aussi **un moment privilégié où l'enfant va découvrir un lieu inconnu et faire connaissance avec les adultes qui vont s'occuper de lui au quotidien.**

La familiarisation se déroule en plusieurs étapes et s'adapte au vécu de l'enfant et de sa famille.

La première rencontre sera centrée sur l'échange (parents, enfant et professionnelles) afin de recueillir le maximum d'informations concernant le rythme, le sommeil, les habitudes, les rituels de l'enfant déjà mis en place à la maison. Ces informations sont recueillies **sur *une fiche de renseignement***.

Ensuite, l'enfant viendra seul passer des petits moments dans la structure afin de s'adapter progressivement aux adultes et aux locaux. Progressivement, il pourra y prendre son repas, faire la sieste et passer une journée à nos côtés.

La période de familiarisation a une incidence directe sur le bien-être et l'épanouissement futur de l'enfant dans la collectivité.

C'est pourquoi notre rôle dans cette première rencontre est d'être à l'écoute de la famille, de prendre en compte ses attentes, de répondre à ses questions et parfois ses inquiétudes. Cela permet de tisser les prémices d'une relation basée sur la confiance mutuelle.

L'arrivée, la séparation et le départ de l'enfant :

Nous accueillons chaque famille individuellement entre 7h30 et 9h30 le matin. Ceci afin de nous permettre de ritualiser notre journée en commençant par un temps de rassemblement autour du livre, une fois tous les enfants arrivés dès 9h30.

Lors de l'accueil, le parent reste à l'entrée, nous venons à lui et entamons un échange triangulaire (Professionnelle/ Enfant/Parent) afin de favoriser une séparation en douceur en considérant l'enfant comme un individu à part entière.

Pour chaque arrivée et départ, nous serons le plus disponible possible afin de recueillir d'une part des informations sur le temps passé à la maison, et d'autre part de rendre compte de la journée passée au « Jardin d'enfants ».
Pour cela nous disposons chaque jour d'une fiche de transmission sur laquelle nous notons chaque information, observations de l'équipe éducative, repas, sieste, état de santé, ateliers, anecdotes éventuelles).

La place accordée au doudou : l'objet transitionnel :

Le doudou est le prolongement symbolique de papa et maman. Il aide l'enfant à mieux vivre la séparation. C'est un repère qui va le rassurer et le sécuriser. Il permet à l'enfant de faire le lien entre la maison et la structure d'accueil. Le doudou sera à la disposition de l'enfant, l'équipe aide progressivement l'enfant à s'en détacher lors des temps tels que les ateliers, le repas et la récréation.

Le doudou est placé sur le lit de l'enfant avec lui et en demandant son consentement dans un premier temps puis par l'enfant lui-même. Sur la matinée, l'accès au dortoir est « facile » pour l'enfant, il peut ainsi reprendre son doudou lorsqu'il en a besoin et nous professionnelles le restimulions pour le remettre sur le lit.

Placer le doudou dans le lit permet à l'enfant de s'installer pour la journée, de bien repérer qu'il fera la sieste au « Jardin d'enfants ». (Cf : le sommeil P.13)

L'égalité filles-garçons :

Conformément au 7ème principe de la charte nationale du jeune enfant : "Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité."

Les métiers de la petite enfance sont majoritairement féminins. Notre structure en est un parfait exemple puisque la totalité des professionnelles présentes sont des femmes. Malgré cela, nous valorisons au maximum la présence de filles comme de garçons, notamment avec des stagiaires qui sont les bienvenus de manière générale.

Concernant les enfants que nous accueillons, nous sommes vigilants à ne pas faire de différence entre les filles et les garçons, nous valorisons les qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Nous accueillons les enfants en tant qu'individus à part entière et non en tant que genre.

La communication dans l'équipe est un élément essentiel. Nous sommes amenés à échanger sur divers sujets et notamment celui de « l'égalité filles-garçons ». De par notre vie personnelle et nos expériences, nous pouvons avoir des points de vue différents. Ce sujet a été évoqué de façon naturelle et nous avons pu échanger sur nos pratiques communes.

La notion de jeu libre est un élément essentiel dans la journée. Les enfants sont autonomes dans leurs jeux et nous, professionnelles, restons dans l'observation. On peut se poser la question à savoir si ce temps ne va pas favoriser la reproduction des rapports sociaux entre filles et garçons ? De manière générale, les enfants accueillis se dirigent assez

facilement vers les mêmes jeux (dînette, poupées, jouets de bricolage…) peu importe leur genre.

Nous accueillons les enfants dont la tranche d'âge est caractérisée par les jeux symboliques. La notion d'imitation est importante dans leur développement et on ne peut échapper à ce que les enfants voient dans leur quotidien mais nous en tant que professionnelle nous faisons, à notre échelle, notre possible pour développer la neutralité.

De par notre formation, nous avons toutes été sensibilisés à ce sujet. Nous essayons donc, à partir de nos connaissances, d'aménager l'espace et de créer un espace de jeu le plus neutre possible.

Nous travaillons au sein du « Jardin d'Enfants » avant tout en tant qu'individu et nous essayons au maximum de leur transmettre qu'ils sont eux aussi des individus à part entière.

Le soutien à la parentalité et participation des familles :

Conformément au 3ème principe de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : "Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie, quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache")

« La FAMILLE » est le mot clé lorsque nous accueillons un enfant. Nous prenons en soin l'enfant mais aussi sa famille qui l'accompagne au quotidien.

Lors de la familiarisation de l'enfant, l'équipe se met à la disposition de chaque famille pour répondre à leurs interrogations, leurs éventuelles appréhensions…

Nous avons le devoir de pratiquer la tolérance active, c'est-à-dire de respecter toutes les différences (physiques, sociales, culturelles, religieuses…)

Nous privilégions l'écoute pour que l'accueil de l'enfant soit vécu le plus sereinement possible pour chacun. La famille a la possibilité de rester autant de temps souhaité au sein de la structure lors de cette familiarisation. L'objectif étant que l'enfant ainsi que sa famille arrivent à trouver leurs repères.

Chaque famille est unique et, à ce titre, nous individualisons l'accueil et la place de chacun. Nous œuvrons pour créer une relation de confiance entre chaque famille et l'équipe de la structure. Lors des départs, nous accueillons chaque famille à l'entrée de la structure. Nous invitons l'enfant à venir les retrouver et nous prenons le temps de relater la journée de l'enfant ensemble (Professionnelle/Enfant/Parent). Nous considérons les parents comme des partenaires, ce qui implique une réciprocité des échanges. Nous avons instauré cette habitude pour créer un rituel chez l'enfant. Il retrouve sa famille à l'entrée du Jardin d'enfants pour signifier la fin de la journée à nos côtés.

Pour accentuer davantage le partage avec les familles, des sorties sont prévues tout au long de l'année pour se réunir autour d'un moment convivial et d'échanger dans d'autres circonstances.

Nous considérons les parents comme les premiers éducateurs de leur enfant et à ce titre nous nous considérons comme un relais, un appui, un soutien pour les parents dans leur vie quotidienne et leur fonction parentale. Par le biais de la Protection Maternelle et Infantile du Lot, nous disposons de documentations sur l'alimentation, le jeu, l'acquisition de la propreté... mais aussi sur divers lieux de rencontres entre parents ou des points concernant la

santé. Nous utilisons le système d'affichage que ce soit pour des infos de santé ou aussi des panneaux photos qui illustrent les activités de l'enfant au sein de la structure.

Enfin, une enquête de satisfaction est diffusée chaque année courant du mois de Mai afin de recueillir leurs opinions, sentiments, suggestions, concernant l'accueil, l'équipe, l'organisation… et ainsi nous faire évoluer dans notre pratique en tenant compte des retours des familles.

GARANTIR LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE :

Conformément au 8 eme principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant:"J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.")

La sécurité affective est une nécessité vitale permettant à l'enfant de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement.
Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique du professionnel.
Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux.
La confiance, la tranquillité, le bien être, l'épanouissement social, cognitif, psychomoteur sont les résultats d'une bonne sécurité affective.

La sécurité affective passe par la quiétude d'esprit de l'enfant mais aussi par sa sécurité physique.
Une présence bienveillante de l'adulte, un environnement sécurisé matériellement, un cadre, des limites, des interdits, des attitudes éducatives stables favorisent la prise de repères structurants et rassurants pour l'enfant.

- Aménagement de l'espace

L'espace est aménagé de façon à ce que l'enfant puisse y évoluer librement. Le mobilier est à hauteur d'enfants, les jeux sont accessibles. Différents coins sont aménagés de façon à être exploités par les enfants (coin lecture, coin dînette, coin poupée). Lorsqu'un coin n'est plus exploité, nous le réaménageons différemment. Les différents espaces permettent à l'enfant de se sentir en sécurité.

- Ritualisation des différents moments de la journée.

Nous avons mis en place des rituels tout au long de la journée pour se sécuriser, créer des repères, et appréhender la notion d'espace-temps. Lors des familiarisations, nous présentons aux familles la vie de la structure dans sa globalité et évoquons qu'au plus tard leur enfant soit amené à 9h15, avant le temps de rassemblement.

Ce temps est le point de départ pour commencer la journée tous ensemble. Cela permet d'anticiper les différents moments de la journée.
Une frise chronologique est réalisée chaque année en fonction de notre thème de travail annuel.
Cette frise illustre chaque temps de la journée. Elle est reprise avec les enfants chaque matin au moment du rassemblement.

Il s'agit de mettre en place dans le déroulement de la journée des « médiations » que l'on nomme : repères, rites, ritualisations, transitions, temps de passage qui vont permettre à l'enfant de se sécuriser, de faire la découverte du plaisir dans cette répétition, de développer sa capacité de prévisibilité aux changements futurs inattendus.
Les rituels rassurent l'enfant et permettent à ce dernier de saisir l'espace-temps et d'anticiper les divers moments de la journée.

- Relation individualisée au sein du groupe

L'équipe s'adapte au rythme de chaque enfant tout au long de la journée (repas, change, sommeil…) tout en le familiarisant progressivement à la collectivité.

- Les repas :

Il se déroule à la cantine de l'école. Trois petites tables sont réservées aux enfants du Jardin. Les enfants sont installés à la cantine à 11h30. Ils mangent de 11h30 à 12h et les scolaires s'installent à table au moment où nous quittons l'espace. Ainsi, nous nous croisons et nous saluons, ceci crée un lien et inspire les petits à devenir grand !

L'agent technique amène les repas en liaison chaude du collège d'Orlinde. La restauration scolaire du collège d'Orlinde, travaille maintenant avec 40 % de produits locaux dont quelques-uns labellisés bio et propose des menus qui collent aux saisons.
L'équipe mange à table avec les enfants afin d'assurer une continuité rassurante et accompagne chaque enfant durant ce moment.
A la suite du repas, c'est-à-dire de 12h à environ 12h30, les enfants sont en jeux libres dans la salle de vie. A 12h30 nous commençons le rituel du retour au calme et du déshabillage sur le tapis du rassemblement.

- Le change :

(cf: "Dispositions prises pour assurer le soin": le change)

- Le sommeil :

Le sommeil joue un rôle important au niveau de la croissance physique, du développement intellectuel. Il favorise la maturation de la motricité de l'éveil sensoriel et la mémorisation.

S'endormir c'est lâcher prise, c'est quitter ses parents, ses jouets ; est-ce que je les retrouverai en me réveillant ?

Le dortoir est visité par les enfants dès les premiers jours accompagné de son parent. Chaque enfant a son lit afin d'assurer une stabilité et un repère dans l'espace. La décoration qui illustre l'emplacement des lits est réalisée puis collée au mur par l'enfant lui-même.

Chaque matin lorsque l'enfant se sépare de doudou pour une activité, le pose par terre, dans un coin…. Nous l'invitons à le ranger sur son lit. Ceci permet à l'enfant de bien repérer le lieu où il va dormir mais aussi d'apprendre à se séparer de doudou de façon autonome. Le dortoir est accessible.

L'espace sommeil est ainsi bien connu de l'enfant car chaque matin après le rassemblement nous nous rendons tous ensemble dans le dortoir pour y passer 2 min à observer les veilleuses étoiles qui nous accompagnent au moment de l'endormissement. Aussi, un coin Snozealen y est installé afin d'y mené ce type d'atelier dans un lieu où le calme et la détente sont requis.

Les enfants sont couchés entre 13h et 13h30.
Déshabillage dans le coin regroupement (recherche de l'autonomie progressive « se débrouiller seul »)
La répartition dans l'espace est importante, aide au déshabillage, change, dortoir.

Deux professionnelles accompagnent l'endormissement avec "Lulu la tortue". Il s'agit d'une peluche lumineuse et musicale qui apaise et accompagne l'endormissement. Les réveils sont échelonnés.
« On ne réveille pas un enfant qui dort »

- La collation et Le gouter :

La collation autour d'un jus de fruit coupé avec de l'eau est ritualisé vers 10 h. Ce temps permet un échange entre enfants et adultes mais aussi un moment de convivialité autour de comptines.
Nous alimentons depuis des années des classeurs comptines que nous illustrons avec les enfants. Ces classeurs sont manipulables par les enfants.
Chaque jour un enfant est de service et cela lui donne la responsabilité du choix des comptines.

Le goûter se déroule vers 16h mais cela peut varier en fonction de l'heure des levers de sieste. Les goûters sont composés d'un laitage, de fruits et de céréales sous des formes multiples. Occasionnellement pour les anniversaires, les enfants peuvent amener un gâteau à partager avec les copains sur la pause jus de fruit du matin où photos et comptines animent le goûter.

- Espace extérieur :

L'espace extérieur est un élément essentiel dans la vie du Jardin d'Enfants. La structure dispose d'un espace clos au sein de la cour de récréation de l'école maternelle. Nous avons un petit bac à sable et un parcours de motricité.
En l'absence des élèves de maternelle, nous pouvons profiter de l'ensemble de la cour de récréation avec toboggan, bac à sable plus grand, pont suspendu et tricycles.
Notre établissement étant situé dans une commune rurale, les enfants sont en permanence en contact avec la nature.
Nous avons mis en place des rituels dans la journée, dont celui d'aller (selon la météo) à l'extérieur avant la cantine. Nous trouvons primordial que les enfants aillent le plus possible à l'extérieur, dont celui de courir, crier, se dépenser…mais aussi de profiter des avantages que nous offre la nature : faire des câlins aux arbres, observer et nommer les insectes et les fleurs…

- Dispositions prises pour assurer le soin :

Pour favoriser le soin, les professionnelles doivent être disponibles, privilégier une communication adaptée et faire preuve de bienveillance. Tout cela va permettre de mettre l'enfant en confiance et développer son autonomie.

Le change

Le change est un moment privilégié entre l'enfant et la professionnelle. Nous assurons ce moment avec bienveillance et confort et essayons d'instaurer un climat de confiance ce qui va permettre un échange privilégié entre l'adulte et l'enfant.

Trois grands moments de changes sont repérables et systématiques : à savoir dans la matinée, après le repas et au lever de la sieste.

Cependant, les changes sont effectués aussi souvent que nécessaires afin de favoriser l'apprentissage du respect de son corps, de garantir leur confort, leur bien-être et plus tard l'acquisition de la propreté. Néanmoins, un temps change est ritualisé après le jus de fruit du matin, vers 10h30.

Le change est un moment privilégié que l'enfant passe avec la professionnelle. Nous faisons en sorte qu'il soit agréable et dans le respect dû à sa personne. C'est un moment où la verbalisation et l'échange sont importants.

L'acquisition de la propreté

Le partenariat entre l'équipe du Jardin d'Enfants et la famille est essentiel concernant l'acquisition de la propreté.

Nous sommes à l'écoute des familles et de l'enfant en ce qui concerne cette étape. Cependant, il est essentiel d'accompagner l'enfant et de le sentir en confiance et prêt (physiologiquement, intellectuellement et affectivement). Si l'adulte est trop insistant envers l'enfant, celui-ci risque de se créer des angoisses et donc de retarder l'acquisition de la propreté.

Lors des changes, nous proposons aux enfants de les changer debout lorsque la marche et l'équilibre sont acquis. Nous leur proposons alors le pot ou les toilettes à disposition. Evidemment au début, ce n'est qu'une simple évocation des objets à disposition mais c'est un préambule pour une future acquisition de la propreté.

Dans tous les cas, nous sommes à l'écoute de l'enfant et respectons son choix, quel que soit son stade de développement.

Lavage des mains

Nous proposons régulièrement aux enfants un temps pour le lavage des mains. Il est proposé :

- après chaque activité manuelle salissante (peinture, colle..)
- Avant la cantine
- Après les jeux extérieurs

Nous essayons de les rendre autonomes à cette tâche et de les sensibiliser à l'hygiène. Il est important de les habituer dès le plus jeune âge à avoir une hygiène corporelle. Pour cela, nous essayons de le faire de manière ludique, c'est-à-dire :

- On leur demande de lever leur manche pour qu'on puisse dire "Bonjour aux coudes"
- Une comptine peut être chantée pour rendre ce moment plus amusant.

Chute/traitement

Nous avons mis en place des protocoles en ce qui concerne l'administration de médicaments. Un registre santé a été créé pour laisser une trace écrite avec pour renseignement :

- Le nom et le prénom de l'enfant
- La date et l'heure
- Le nom du médicament

- La posologie
- Le nom, prénom et la signature du professionnel qui lui administre

Des protocoles ont également été rédigé et mis en place en ce qui concerne les chutes et la "bobologie" du quotidien.

Prise de température

Nous prenons la température dans les situations suivantes :

- Comportement inhabituel de la part de l'enfant (fatigue, pleurs, colère inexpliquée…)
- Lors de troubles digestifs (maux de ventre, diarrhées, perte d'appétit, vomissements …)
- Lors d'une éruption cutanée inhabituelle
- Avec des signes associés (rougeur du visage, larmoiement, transpiration/frissons…)

Nous avons pris la décision de privilégier la prise de température en axillaire (sous le bras) par souci de confort pour l'enfant. La prise de température par voie rectale peut être une pratique invasive, et peut créer un traumatisme chez certains enfants non habitués. Cependant, si nous observons qu'un enfant est à l'aise avec cette dernière méthode nous pouvons très bien le lui proposer. Dans les deux cas, le consentement de l'enfant est primordial et est à respecter. Nous écouterons avant tout le choix de l'enfant.

- La santé :

Tout incident survenu dans la journée de l'enfant est noté sur la fiche de transmission : heure, circonstances, symptômes, soins prodigués.
Quand ils viennent chercher l'enfant, les parents en sont informés soit oralement, soit dans le cahier de transmissions si l'enfant va en garderie.

Si un enfant a des symptômes de maladie pendant son accueil, ses parents sont prévenus par téléphone pour soit venir chercher l'enfant, soit prendre rdv chez le médecin, selon son état général.
Un dossier santé est mis en place pour chaque enfant.
Il comporte une fiche remplie par la famille indiquant les numéros d'urgence, le nom de médecin traitant, la photocopie des vaccinations obligatoires, une ordonnance du médecin pour l'administration d'un antipyrétique ainsi que l'autorisation des parents.

L'antipyrétique est la seule chose que nous pouvons administrer à l'enfant qui présente une température supérieure à 38,5°. En cas de fièvre, les parents sont appelés en priorité et doivent venir chercher l'enfant. En attendant leur venue, l'antipyrétique est donné.
Un référent santé est attaché à la structure ; ses missions sont les suivantes :
-veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout trouble de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière (PAI si besoin)
- Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des parents.
-repérer les enfants en danger ou en risque de l'être

-établir, en concertation avec la directrice les protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension.
-procéder lorsqu'il estime nécessaire et avec l'accord des parents ou représentants légaux, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

Une psychomotricienne de la PMI ;

Son rôle au sein du Jardin d'enfants est de travailler en collaboration avec l'équipe. Sur un temps déterminé, elle vient observer dans la structure le développement psychomoteur des enfants et ainsi apporter un regard supplémentaire pour pouvoir accompagner au mieux les enfants ainsi que les professionnels.

Ses missions sont les suivantes :

- passe environ deux fois par an pour un temps d'immersion auprès du groupe d'enfants dans le but d'observer le développement de chaque enfant
- Personne ressource dans l'observation ainsi que dans l'accompagnement des enfants.
- Peut être médiatrice lors d'éventuelles rencontres avec les parents.
- Possible d'intervenir dans le cadre du soin sur site en attendant une prise en charge PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) des troubles du neuro-développement.

Une des démarches du Jardin d'enfants est aussi d'identifier précocement d'éventuels troubles du développement. Grâce à nos différents partenaires, notre but est d'orienter au mieux les familles vers les différents professionnels.

FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT :

Conformément au 2 eme principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :
"J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.")

- A partir de 18 mois:

La période des 18 mois est le début de l'affirmation du petit enfant vers l'autonomie. En effet, c'est à cet âge que l'enfant commence à vouloir faire les choses par lui-même.
La gestion de ses émotions est difficile à maîtriser. Son cerveau est encore immature pour contrôler toutes les émotions qui peuvent le submerger.
Après 18 mois, le vocabulaire s'enrichit. L'enfant va utiliser un vocabulaire très simple et va souvent utiliser les mots entendus depuis sa naissance, et qui concerne l'environnement dans lequel il évolue.
Concernant la collectivité, l'enfant de 18 mois va être encore dans la découverte des autres enfants. Il va l'observer, le toucher, comprendre qui est l'autre. La notion de partage et de tour de rôle, notamment pour un jouet, va se développer plus tard. A nous en tant qu'adulte de les accompagner dans la découverte dans la bienveillance et la douceur.

- Désir d'autonomie
- Se perçoit comme le centre de l'univers
- Gestion des émotions immature

- Enrichissement du vocabulaire, il peut associer 2 mots dont 1 verbe
- Notion de jeu seul, a du mal à partager avec d'autres enfants
- Psychomoteur : peut marcher seul

- Entre 2 et 3 ans:

Comprendre que la période des 2- 3 ans est une période charnière dans le développement de l'enfant. L'enfant doit rencontrer sur son chemin les moyens propices à l'émergence de sa personnalité, dans les meilleures conditions.

A deux ans, le petit enfant est un être immature. Il est dans un état de dépendance vis-à-vis de l'adulte ; le professionnel est là pour comprendre, écouter, tisser des relations de confiance permettant une continuité entre le Jardin et la maison (continuité des soins et de l'attention offerts par ses parents).

A deux ans, l'enfant s'affirme et gagne en autonomie. Cette période d'opposition est saine car l'enfant se perçoit comme une personne à part entière qui cherche à s'affirmer, à affirmer ses propres choix, sa personnalité.

Durant la phase d'opposition, l'enfant exprime sa capacité à avoir une conscience de soi, il développe alors une réelle sensibilité à autrui, auprès duquel il cherche une certaine reconnaissance.

"L'autre enfant" est encore un être à découvrir à cet âge pour le jeune enfant.

Notre objectif est qu'il le découvre avec bienveillance et respect. La notion d'entraide est donc un élément essentiel dans notre pratique. Nous constatons d'ailleurs que certains enfants vont naturellement aider les autres :

- Aider les autres enfants à mettre leurs chaussures
- Tenir la main sur le parcours de motricité
- Aider un enfant à se relever…

Pour nous, développer cette compétence émotionnelle qu'est l'empathie est fondamental. Elle permet à nos enfants de développer des relations saines et de devenir des individus plus compréhensifs et bienveillants. Si l'enfant est bien accompagné pour comprendre ce qu'il vit, il sera davantage capable de percevoir ce que les autres vivent. Faire preuve d'empathie pourra alors être plus facile pour lui.

Dès la naissance, l'humain est prédisposé à se soucier et à prendre soin de l'autre. Le développement de l'empathie chez l'enfant dépend toutefois de la sensibilité et de la réponse chaleureuse des personnes qui en prennent soin.

Nous observons que vers 2 ans, les enfants peuvent aider spontanément un autre enfant sans qu'on leur demande et nous les encourageons lorsqu'ils hésitent.
Mais nous savons aussi que les enfants de cette tranche d'âge sont dans la découverte de l'autre et que cette découverte peut passer par des mouvements agressifs tels que frapper ou mordre d'autres enfants, leur tirer les cheveux lorsqu'ils sont contrariés.
A deux ans, la frustration et la colère sont des émotions difficiles à exprimer.
Ainsi, lors de conflits tels que la morsure… nous encourageons l'enfant "agresseur" à soigner l'enfant "agressé", nous lui expliquons l'importance de son geste, les conséquences sur son camarade tout en le soignant pour qu'il puisse être amené à réfléchir.

Aussi, à deux ans, l'enfant prend progressivement conscience qu'il n'est plus le centre du monde, ce qui peut se traduire par de la révolte, l'enfant est en incapacité de gérer la frustration autrement.

- Relation ambivalente à l'autre « je veux, je ne veux pas ».
- Phase du « c'est à moi ça » qui marque l'incapacité de l'enfant à partager.
- Acquisition du langage
- Acquisition de la propreté

Toutes ces étapes sont sensibles pour l'enfant et doivent être accompagnées avec calme, avec des mots simples et beaucoup de bienveillance.

Les conditions d'éducation sont des facteurs primordiaux pour le développement de l'empathie.

En tant que professionnels, notre rôle est de les accompagner dans leur développement et notamment leur développement social qui permet de construire des relations harmonieuses et positives avec les autres. Cette étape est essentielle dans la vie de l'être humain et permet de prévenir notamment le phénomène de harcèlement scolaire.

- Le respect de l'enfant :

Cela passe par la communication qui privilégie la parole, aussi bien dans sa forme (ton utilisé pour s'adresser aux enfants ainsi qu'aux adultes entre eux), que dans le fond (parler « juste » et « vrai »).

- Nos règles de vie au quotidien :

° Respecter les 10 grands principes de la Charte Nationale du Jeunes enfant cf : annexe p.22

° Se déplacer pour dire quelque chose à un enfant qui est éloigné.
° Utiliser les formules de politesse quand on demande quelque chose à un enfant.
° Parler doucement, calmement aux enfants.
° Utiliser des termes adaptés et diversifier notre vocabulaire
° Faire preuve de bienveillance tout en définissant des règles au sein de la structure
° Respecter leurs capacités d'assimilation et de compréhension. Leur expliquer quand ils ne respectent pas les règles ou les limites.

- Les jeux symboliques et d'imitation :

Constructif pour les enfants qui au travers des jeux symboliques rejouent le quotidien. L'enfant va assimiler le réel au « moi » pour fortifier ce dernier. Ces jeux leur donnent l'illusion de faire comme les grands.

- La littérature jeunesse, les comptines :

Le livre transporte l'enfant dans un univers qui les met en scène au travers de personnages leur permettant de régler quelques « conflits » internes. Il permet également de développer l'imaginaire et de découvrir.

Les chansons aident l'enfant à parler et lui donnent multitudes de prétextes pour s'exprimer et développer ses capacités de communication tout comme le livre.

Après l'accueil du matin, vers 9H30, nous proposons un rassemblement au coin lecture. L'objectif est de former le groupe et de favoriser un retour au calme autour d'une activité de langage, de verbalisation, d'écoute, de concentration. Ce temps permet d'ouvrir sur les mots, les images, l'expression verbale, l'ouverture sur le monde, l'imaginaire.

- Les activités manuelles :

La peinture, le collage, les gommettes, ont pour but de la prise de conscience de l'espace en rapport avec la trace laissée. C'est aussi l'occasion d'acquérir la souplesse du poignet, et de développer la motricité fine de la main et des doigts. Les enfants développent leur pensée logique, ils repèrent les couleurs, les formes et les tailles.

Nous avons choisi de travailler par thème. Un thème principal est décidé en équipe en début d'année scolaire et tous les mois voire deux mois, un sous-thème est choisi en équipe et est exploité avec les enfants lors des différents ateliers : peinture libre, peinture sur objets, pâtisserie, activités manuelles, expression corporelle, musique, pâte à modeler… Il peut à la fois s'agir d'un thème en lien avec un événement calendaire : Noël, Pâques, le Carnaval… ou d'un tout autre thème tel que le cirque, la musique, les animaux… L'objectif est de favoriser l'éveil des enfants par le biais d'espaces de découverte et d'expression. On va travailler sur les habiletés manuelles, la dextérité mais aussi sur les habiletés sociales, respect d'autrui, du matériel, le partage…

Les ateliers sont proposés en fin de matinée vers 10H30 -11H.

- L'acquisition de la propreté :

Pour cet apprentissage, nous considérons qu'il doit être avant tout entrepris dans le contexte familial. Ensuite, les professionnels de la structure prendront le relais après en avoir discuté avec les parents (degré de maturation de l'enfant).
Notre objectif sera d'assurer une continuité entre la maison et le Jardin d'enfants, de respecter le rythme de l'enfant, de l'accompagner sans le brusquer et de faire en sorte que cet apprentissage soit bien vécu.
Cependant, nous favorisons assez vite le change debout. Ainsi, aller sur le pot ou le toilette est plus stimulant. Le stade de l'imitation est très présent à l'âge des enfants accueillis et facilite beaucoup la démarche d'aller sur le pot.
Le Jardin d'enfants dispose dans la salle de change de petites toilettes à hauteur d'enfant et de trois pots.

Vers 10H15 après le jus de fruit du matin, un temps de change ritualisé est effectué. Certains enfants vont sur le pot, d'autres n'en sont pas là mais les observent faire. Petit à petit, ils veulent faire pareil sans que rien ne se passe ou alors certains jours ils refusent catégoriquement.

Nous respectons le rythme de chacun. L'enfant doit être prêt physiquement et psychologiquement. Notre rôle est de l'accompagner dans son cheminement vers la propreté. Ce n'est pas une question de volonté mais de capacité.

- L'apprentissage des règles d'hygiène :

Le lavage des mains est ritualisé avant de passer à table tout comme le gant de toilette qui est distribué à la fin de chaque repas pour se débarbouiller le visage et les mains.
Nous accompagnons et sollicitons les enfants à le faire seul en mettant à leur disposition du savon, des essuie-mains ou des gants de toilette.

Lorsque nous nommons « un enfant de service », chaque jour, ces missions sont les suivantes :
-choisir les comptines du temps de collation.
-mettre la table du déjeuner avec une professionnelle.
-distribuer les gants humides à la fin du repas pour se « débarbouiller ».

FAVORISER UNE MEILLEURE ADAPTATION A L'ECOLE MATERNELLE .

- L'apprentissage des règles de vie en collectivité :

Conformément au 4 eme principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : " Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir")

L'adulte valeur d'exemple ! Donner le meilleur de soi-même !

Les règles qui assurent la protection de l'enfant :
Elles protègent l'intégrité physique de l'enfant : « tu donnes la main quand on traverse la rue »
« Tu ne montes pas sur la table »

Les règles qui répondent aux besoins vitaux :
L'enfant a besoin d'être protégé, nourri, éduqué, soigné.

Les règles qui permettent la vie en société :
Elles assurent le respect des autres et permettent la vie en communauté et les relations aux autres : « on ne tape pas un autre, on ne mord pas, ne bouscule pas »
Ces règles servent à apprendre comment faire pour vivre ensemble.
Certaines règles assurent le respect de l'environnement. « On prend soin du matériel, on ne jette pas les papiers par terre » …

Et enfin le langage : l'adulte a un langage irréprochable, il parle vrai et utilise un vocabulaire adapté, riche et soutenu.

Toutes ces règles peuvent être tournées en positif : « les mains sont faites pour caresser », « avance doucement », « tu vas y arriver », « je reste près de toi » … de façon à lui permettre de mieux les comprendre, de lui donner confiance en ses capacités.

L'apprentissage des règles de vie en collectivité passe par la compréhension des règles et des limites. Pour se structurer, l'enfant a besoin que nous lui fixions des limites, des règles

qui représentent des repères pour lui. Il est primordial que ses règles et limites soient fixées pour que l'enfant s'y retrouve, qu'elles soient les mêmes pour tous et qu'elles soient expliquées.

Avant 3 ans l'enfant n'a pas encore acquis la maturité nécessaire à l'intégration des règles. Il n'en comprend pas vraiment le sens. Dépendant du regard de l'adulte, il les respectera mieux en sa présence.

Notre rôle est de donner un cadre sécurisant à l'enfant à l'intérieur duquel il est intéressant de grandir, même si cela comporte la frustration de certains désirs.
L'enfant apprend qu'il n'est pas toujours facile de vivre avec les autres. Cela suppose le respect de certaines règles, mais cela apporte aussi beaucoup : échanges, amitiés, rencontres, solidarité…

Un solide travail d'équipe permet d'assurer la cohérence nécessaire entre les membres du personnel. Il est essentiel que l'équipe maintienne les interdits et les décisions prises.
Il est possible qu'un membre du personnel se sente dépassé par la colère d'un enfant, à ce moment-là nous avons pour principe de passer le relais à la collègue afin d'éviter de perdre son calme et de se laisser entraîner dans une escalade avec l'enfant.

Temps cantine :

Le repas fait partie des temps forts de la journée, il ne s'agit pas que de nourriture pour l'enfant mais aussi de relationnel, d'affectif, de familiale. Lors de ce temps, l'enfant a besoin de se sentir en confiance.

Il peut arriver qu'un enfant refuse de manger car la manière dont on lui propose, le cadre, l'accompagnement, les paroles… ne lui conviennent pas. Il faut faire preuve d'une grande souplesse surtout à cet âge ou les goûts changent et se développent.

Toujours dans la même démarche nous invitons les enfants à goûter à tout mais nous ne les forçons pas, sans cela nous prenons le risque de bloquer l'enfant.

A la fin du repas, nous proposons à l'enfant de se laver le visage et les mains avec un gant de toilette humide. Cela pour l'accompagner vers l'autonomie et pour clôturer ce temps fort de la journée.

- Projets passerelles avec l'école :

L'accueil des enfants de moins de 3 ans dans une structure collective est considéré comme ayant des effets positifs sur la réussite scolaire.
En effet, l'accueil en structure collective favorise la mise en place de la langue, l'autonomie, la socialisation, le désir d'apprendre et peut contribuer à une meilleure connaissance des enjeux de l'école par les familles.
Les actions passerelles que nous mettons en place avec la directrice de l'école sont destinées à faciliter le passage du Jardin d'enfants à l'école.

Intérêts de la démarche :

Pour l'enfant :

- Bien connaître les futurs locaux.
- Ne pas vivre l'entrée à l'école comme une rupture mais comme une continuité pour grandir.

●Entendre des paroles rassurantes qui accompagnent ce passage.

Pour les professionnels :

●Travailler en partenariat

●Mettre en commun les compétences et les savoir-faire.

Les actions passerelles sont planifiées chaque début d'année entre la directrice de l'école et la directrice du « Jardin d'enfants ». Elles s'organisent uniquement en période scolaire.
Sont proposés des temps d'immersion en classe par petit groupe de 3 enfants scolarisables à la rentrée N+1. Dans un premier temps seront priorisés des enfants relevant du secteur scolaire de l'école maternelle de Prudhomat dans le cadre de leur future scolarisation.
Ils seront accompagnés par une professionnelle du jardin d'enfants qu'ils connaissent déjà.
Ils leur seront proposés de participer aux activités mises en place par le professeur des écoles pour les enfants déjà scolarisés.

PROPOSER UNE OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE :

Conformément au 5 eme principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : "Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturelles")

Ouvrir le « Jardin d'Enfants » aux musiciens, conteurs, peintres… mais aussi dans notre prise en charge au quotidien au travers d'écoute musicale, d'expérimentation, de propositions de livres… Il s'agit de sensibiliser, d'ouvrir, de transmettre, de susciter des émotions et de nourrir l'imaginaire de l'enfant.

- Le partenariat :

Tout au long de l'année nous faisons venir des intervenants (musique, motricité, marionnettes…) pour proposer aux enfants une plus grande diversité dans nos actions. Ces intervenants sont choisis en fonction de notre thème.

L'école peut nous proposer de participer au spectacle de fin d'année qu'elle organise.

Le Centre Culturel Robert Doisneau de Bretenoux/Biars nous propose aussi chaque année une séance spectacle en partenariat avec les autres crèches du territoire ainsi que l'intervention de la ludothèque et médiathèque.

Selon la programmation du Théâtre de l'usine de St Céré, nous réservons annuellement des places pour un spectacle toujours faisant du lien avec notre projet.

Enfin, à la fin de l'année scolaire nous organisons une sortie dans les environs pour faire découvrir aux enfants tout ce qui nous entoure. Cette sortie de fin d'année peut se faire en partenariat avec les structures du territoire (crèches et RAM).

III/ LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- Présentation des communes constituant le SIVU gestionnaire du Jardin d'enfants :

a- **Situation géographique :**
Communes françaises, située dans le département du Lot en région Midi-Pyrénées-Languedoc –Roussillon. **(OCCITANIE)**

b- **Population :**

PRUDHOMAT : En 2024, la commune comptait 782 habitants.
ST MICHEL LOUBEJOU : En 2022, la commune comptait 416 habitants
LOUBRESSAC : En 2022, la commune comptait 514 habitants.

TOTAL : 1712 habitants contre 1678 en 2019.

c- **Démographie :**
Le nombre de naissances sur le S.I.V.U:
2020 : 9 ; 2021 : 15 ; 2022 :14 ; 2023 :8 ; 2024 : 12

d- **Taux d'activités *:***
Prudhomat : 81.6%
St Michel Loubéjou : 74.7%
Loubressac : 82.5%

Prudhomat, Saint Michel Loubéjou et Loubressac font partie de la Communauté de Communes Cauvaldor.

-La Communauté de commune Cauvaldor:

La Communauté de communes Cauvaldor a investi la compétence Petite Enfance de manière active depuis la fusion des communautés de communes « causses et vallée de la Dordogne », « Cère et Dordogne » et « Sousceyrac en Quercy » au 1er janvier 2017.

Le vaste territoire que représente la com. Com Cauvaldor (77 communes adhérentes et 45207 habitants sur 1292 km2) est divisé en 4 pôles territoriaux afin d'assurer une gestion de proximité entre les élus et les habitants.

Sur ces 4 pôles, deux représentent notre principale zone d'influence :

-Le pôle territorial de Biars sur Cère- Bretenoux-Vayrac constitué de 26 communes.

-Le pôle territorial de Saint-Céré - Sousceyrac-en-Quercy constitué de 15 communes dont Autoire et Loubressac classés parmi les plus beaux villages de France.

Elle représente un vaste territoire maillé de bourgs et de villages qui est attractif pour les nouvelles populations en recherche d'une qualité de vie.

Il s'agit d'un territoire, qui appartient au « rural bourg », sans une « ville centre » exerçant de à elle seule un véritable effet polarisant. Le territoire est multipolaire avec des pôles économiques principaux dispersés sur toute la zone. Les principaux :

- Souillac – 2 200 emplois
- Gramat – 2 400 emplois
- Biars sur Cère – Bretenoux – Saint Céré – 5 000 emplois
- Martel – Vayrac – 2 000 emplois

Accessibilité

2 autoroutes : 30 millions de passagers par an

- 1 aéroport – plusieurs offres de destinations : Paris, Lyon, villes européennes
- 1 départementale – Nord – Sud
- 1 infrastructure SNCF – 5 arrêts par jour depuis/vers Paris

Proximité

- Montauban : 1h
- Limoges : 1h
- Toulouse : 1h30
- Clermont-Ferrand : 1h45
- Bordeaux : 2h
- Lyon : 3h30
- Paris : 4h30 – 3/4 de la portion Souillac –Paris est gratuite via l'autoroute A20

●Evolution démographique du territoire :

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

1999	2008	2011	2013	2016	2018	2013	2022
42737	45919	46284	45750	45392	45 207	45 750	45 320

●Évolution des naissances et décès de 2015 à 2024 :

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Décès domiciliés	671	643	626	640	665	649	652	702	664	666
Naissances domiciliées	316	302	322	341	326	323	303	312	279	284

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2025.

La tendance générale est à la baisse de la natalité sur notre territoire : on enregistre 316 naissances en 2015, contre 284 en 2024 à l'échelle de Cauvaldor.
Cet indicateur est un élément important à prendre en compte dans la gestion du nombre de places d'accueil proposées sur le territoire. Cette tendance à la baisse des naissances laisse présager d'une capacité d'accueil qui est donc suffisante sur le moyen terme, quand bien même le territoire est encore aujourd'hui attractif et accueille de nouveaux habitants.

Ce constat permet par ailleurs d'expliquer les données observées au niveau de la Caf du Lot. En effet, le nombre d'enfants Caf de moins de 3 ans est en baisse constante depuis 2012 sur l'ensemble des pôles territoriaux.

S'il est vrai que la natalité baisse, le taux d'occupation des structures est aujourd'hui très satisfaisant alors que ce n'était pas le cas il y une dizaine d'années en arrière.

Si les structures collectives connaissent une bonne fréquentation, cette baisse du nombre d'enfants impacte néanmoins l'activité des assistantes maternelles.

●Les catégories socioprofessionnelles :

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2025.

La Commune de Biars-sur-Cère accueille de nombreux établissements agro-alimentaires, notamment l'entreprise Andros. Ainsi, la présence de cette entreprise entraîne une part importante des **catégories ouvrières et employés**, au sein du tissu socio-professionnel du territoire.

En 2022, 25.6% de la population intercommunale est ouvrière contre 24.1% pour les employés.

Cependant, il faut comprendre que le territoire s'organise en deux parties distinctes. Sur la plaine, qui borde la Dordogne et la Cère, se trouvent les industries agro-alimentaires et de BTP, alors que sur les parties les plus éloignées de la plaine et les coteaux s'organisent les activités agricoles qui occupent près de 45% de la superficie du territoire.

Ces activités agricoles ne représentent pourtant que 6.1% du taux des actifs du territoire. Les communes se situent donc sur un territoire à la fois industriel et rural.

Agriculture, tourisme, artisanat, industries, commerces et nombreuses associations contribuent à la dynamique d'un bassin de vie confortable et attractif. En effet, cette diversité d'activités rend le territoire attractif, car enclin aux activités économiques tout en bénéficiant d'un cadre de vie appréciable.

Par ailleurs, le taux de précarité de l'emploi est supérieur sur le territoire de la Communauté de Communes, par rapport à la moyenne nationale. En effet, les entreprises présentes sur le territoire font beaucoup appel au service intérimaire, selon les arrivages, les saisons et donc la production.

Même avec un solde naturel négatif, le territoire est attractif, permettant alors un renouvellement de la population. Les personnes qui s'installent sont principalement des actifs avec enfants ainsi que des séniors âgés de 55 à 70 ans.

●Une industrie dynamique :

Le territoire bénéficie d'une localisation stratégique. Implantée au cœur d'une région très touristique, la Vallée de la Dordogne reste cependant naturelle et préservée.

Elle offre un potentiel de fréquentation rare, de par sa proximité avec de grandes agglomérations et aux infrastructures de transport diversifiées.

3 secteurs d'activité principaux :

➢ Une destination touristique majeure

- La vallée de la Dordogne c'est 5 millions de touristes par an (résidents et excursionnistes)
- 190 sites et monuments ouverts à la visite, situés sur le Grand Site Occitanie Rocamadour – Vallée de la Dordogne

- 4 restaurants étoilés Michelin, 2 golfs
  L'offre sur le territoire de la Vallée de la Dordogne est riche et variée avec une répartition géographique centrée sur les pôles touristiques : Rocamadour et la Vallée de la Dordogne, en tête.
- Rocamadour : 1,5 millions de visiteurs
- Collonges-La-Rouge : 800 000 visiteurs
- Martel : 500 00 000 visiteurs
- Padirac : 500 000 visiteurs

Le Nord du Lot attire des voyageurs cherchant un savant équilibre entre sérénité et nature et ils font les activités suivantes :

- Gastronomie
- Circuits touristiques de visite
- Les villages et châteaux
- Grottes et gouffres
- Activités nature (baignade, randonnées, canoë, pêche, sport, géocaching)

➢ Un dynamisme des activités industrielles

Le secteur industriel est un secteur en expansion, avec un tissu industriel qui représente 31% des emplois sur le territoire.

- Des ressources humaines compétences et des actifs travaillant massivement sur le territoire
- Labels : Territoires d'industrie, Mecanic Vallée, Aerospace Valley
- Entreprises phares du territoire : Andros, Fives, Bigard, CER, Pivaudran, Sermati…

➢ Une activité agricole et agro-alimentaire historique et de tradition

- Secteur stratégique : 15 % des entreprises et 850 emplois
- Une agriculture à taille humaine avec des filières de qualité qui permet de développer des circuits courts de qualité
- Un patrimoine culinaire : Foie gras, truffes, fromage rocamadour, agneau fermier du Quercy et safran sont réputés et représentent ce patrimoine culinaire.
- 5 AOP : Noix du Périgord, huile du Périgord Rocamadour, Bleu d'Auvergne, Bleu des Causses
- 19 IGP dont Agneau du Quercy, Canard à foie gras du Sud-Ouest, Fraise du Périgord, Veau du Limousin.
- Agriculture Biologique
- Label Rouge
- Entreprises phares : Valette, Lactalis,…

<u>-De nombreux équipements culturels partenaires</u> :

- Centre Culturel Robert Doisneau de Bretenoux-Biars,
- Les deux cinémas, situés dans les deux structures précitées,

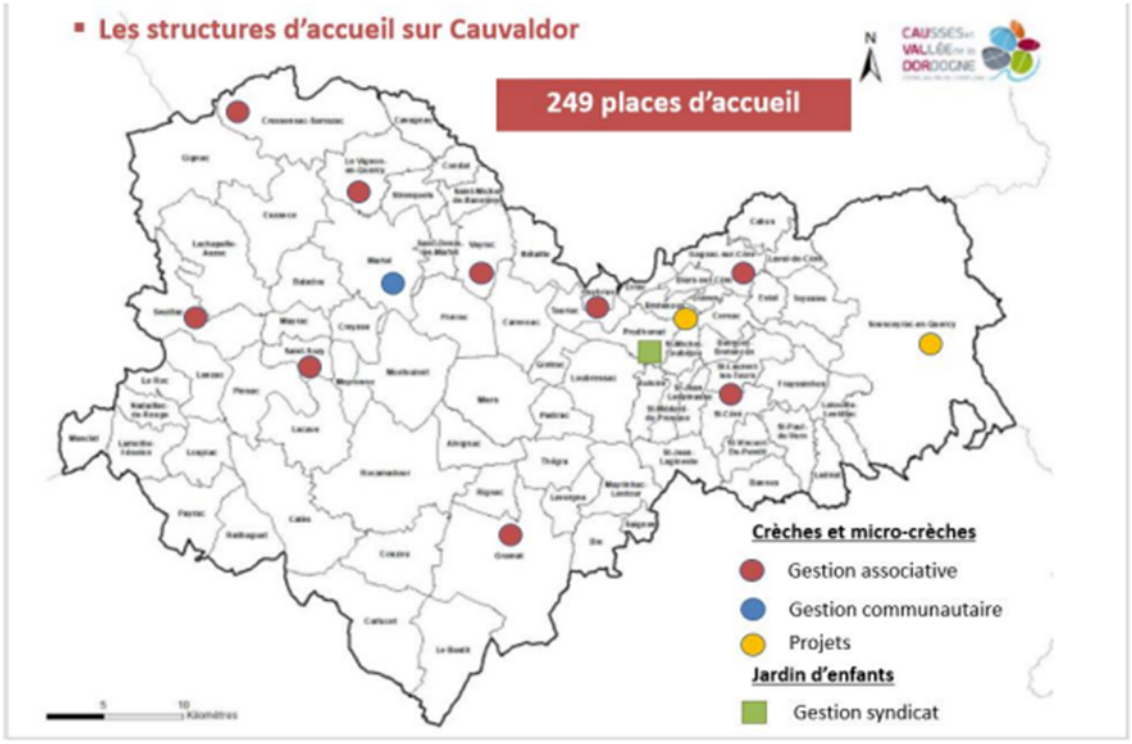
- Une bibliothèque municipale à St-Céré et une bibliothèque communautaire du Centre Culturel Robert Doisneau de Bretenoux-Biars, une ludothèque, une médiathèque, une cyber-base.
- Le théâtre de l'Usine à St Céré.

Le territoire de Cauvaldor est riche d'un tissu associatif dynamique. Beaucoup d'entre elles sont impliquées dans l'organisation de manifestations qui contribuent à la variété et à la richesse de l'offre d'animation. L'implication des bénévoles permet un réel rayonnement de la culture et du patrimoine sur les 79 communes.

-Relations avec les organismes extérieurs :

- Le Jardin d'enfants bénéficie de subventions de fonctionnement de la part du S.I.V.U mais également de la Communauté de communes Cauvaldor.
- La C.A.F. intervient financièrement par le versement de la prestation de service unique (calculée en fonction du nombre d'heures de présence et du revenu des familles). Elle apporte aussi une aide financière par le dispositif « Bonus territoire » versé annuellement.
- D'autres dispositifs (bonus mixité sociale ou handicap, Fonds Publics et Territoires) peuvent être mobilisés en fonction de certains critères pour apporter des compléments de financement de l'activité, financer de nouveaux projets ou des investissements nécessaires.
- La M.S.A verse elle aussi une « prestation de service » pour l'accueil des enfants ressortissants de son régime.
- Le service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I) du département accorde l'agrément et a un rôle de conseil et de suivi du fonctionnement.
- La structure adhère à la fédération des crèches du Lot.

-Les modes d'accueil collectif du territoire:



Le territoire compte 9 crèches, 1 micro-crèche et 1« Jardin d'enfants ». Ces établissements sont gérés par des associations parentales, la micro-crèche de Martel est gérée en régie directe par la communauté de communes et le « Jardin d'enfants » de Prudhomat par un Syndicat.

Cauvaldor octroie des subventions pour le fonctionnement des établissements dont le versement est encadré par des conventions de moyens et d'objectifs.

Au total, ce sont environ 652 enfants âgés de 0 à 4 ans qui fréquentent les 10 crèches du territoire :

- « Mini-rencontres » à Cazillac (association multi-rencontres du Rionet)
- « Los petiots del Quercy » à Cressensac (association multi-rencontres du Rionet)
- « La maison des petits » à Gramat
- « La coccinelle » à St-Céré
- « Anim'enfance » à St-Sozy
- « Les p'tits loups » à Souillac
- « Les cigalous » à Vayrac (association Cap Jeunesse)
- « Pomme d'Api » à Gagnac sur Cère (association Jo Anna)
- « Les bouts d'chou » à Puybrun (association Jo Anna)
- « Graine d'éveil » à Martel (Cauvaldor)
- Le « Jardin d'enfants » de Prudhomat (SIVU)

- Démarche en matière de développement durable :

Depuis 2016, les équipes Jardin d'enfants/ périscolaire et scolaires trient les déchets. Le SYDED a conclu une convention de coopération avec la commune de Prudhomat. Les déchets sont triés et un composteur est mis en place pour réduire les déchets d'une part et aussi pour sensibiliser les enfants en les rendant acteurs dans la démarche.
L'animateur du SYDED assure le suivi et répond à toutes les questions.

L'équipe est sensibilisée autour de la consommation d'eau, énergie (chauffage), le papier est recyclé au maximum en brouillon.
Les enfants sont également sensibilisés à la poubelle du recyclage différente de celle du tout-venant. Des histoires sur la nature, sur les insectes, sur sa fragilité, sur l'impact de l'homme sont quotidiennement racontées.
De la même manière, nous avons pour objectif de limiter le nombre de produit nettoyant et de prioriser l'utilisation de produit nettoyant écologique, écocertifié. De prioriser un lavage des sols par action mécanique plutôt que par la chimie.

Le service de restauration du Collège d'Orlinde :

Depuis quelques années, le service de restauration, qui sert 620 repas localement dans sept établissements de la maternelle au collège, recherche des producteurs pour le fournir en denrées issues de circuits courts.
Pilote dans le département, la restauration scolaire du collège d'Orlinde, travaille maintenant avec 40 % de produits locaux dont quelques-uns labellisés bio et propose des menus qui collent aux saisons. Chaque année de nouveaux produits sont recherchés et le service de restauration continue à finaliser de nouveaux partenariats pour obtenir bientôt les 50 % recommandés par les services ministériels en 2022 ! Les producteurs partenaires signent une charte de qualité et de confiance pour des produits référencés à l'année ou suivant la production saisonnière, donc en circuits courts. Ainsi les enfants des communes de Bretenoux, Girac, Prudhomat, Puybrun, Saint-Michel Loubéjou et Tauriac, ont dans l'assiette les produits du moment en provenance des environs, avec des menus qui peuvent varier suivant les intempéries.
Le grammage des portions est également adapté.

En 2021, la commune de Prudhomat s'est engagée dans un projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire.
La commune répond à l'objectif programmatique de disposer d'une école plus attractive et ouverte aux communes voisines, pouvant à terme accueillir une centaine d'élèves. Le projet s'inscrit dans le temps long afin de répondre aux besoins futurs et vise une forte mutualisation des espaces pour maximiser le taux d'occupation.

Le projet recourt à une forte proportion de matériaux biosourcés, avec des murs ossature bois isolés en paille pour l'extension et une isolation par l'extérieur en laine de bois pour la partie existante. Côté énergies renouvelables, il fait appel à la géothermie et met en œuvre une production photovoltaïque.

Le projet de réhabilitation et extension du groupe scolaire de Prudhomat a été reconnu Bâtiment Durable Occitanie niveau OR.

(Selon l'article 6 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant : "Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement")

En 2025, la commune de Prudhomat s'est engagée dans le projet de modification et d'extension du Jardin d'enfants. L'objectif étant de pérenniser la structure en répondant aux exigences bâtimentaires de l'arrêté du 31 aout 2021. De plus, ce projet s'efforce de respecter l'environnement en intégrant des pratiques éco-responsables et des matériaux durables. Isolation, traitement de l'air et pompe à chaleur.

CONCLUSION :

Ce projet va servir d'outil de travail, de réflexion pour l'équipe éducative du « Jardin d'enfants ».
Il met en avant les valeurs éducatives que nous souhaitons soutenir.
Ce document évolue en fonction de notre travail au quotidien et du groupe d'enfants présents.

« L'enfant est au cœur du projet, c'est lui qui donne du sens à toute action, c'est un sujet à part entière dans tout ce qui concerne la vie de la structure. »

CHARTE NATIONALE
POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.